

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3  
CD 2005/3 Page 1 sur 10

---

## Section 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

---

### Identification de la substance ou de la préparation

STRESS COAT

### CAS RN

AUCUN

### NATURE DE RISQUE

Non considéré comme une substance dangereuse selon la directive 1999/45/EC.

### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Société: Aquarium Pharmaceuticals Incorporated

Adresse :

50 East Hamilton Street

Chalfont

PA, 18914

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Société: Rena France SA

Adresse :

25 Avenue de Pont de Tasset

Annecy Cedex

FRA

Téléphone: +33 4 5057 1112

Fax : +33 4 5057 7789

Société: Aquarium Pharmaceuticals Incorporated

Adresse :

PO Box 218

Chalfont

PA, 18914-2018

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +1800 222 1222 (US Only)

### SYNONYMES

"Solution ID# 3370"

---

## Section 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

---

NOM	CAS RN	RIS INT	%
Aloe vera, extraits EC NO: 287-390-8	85507-69-3	Aucun	1-10
thiosulfate-de-sodium- EC NO: 231-867-5	7772-98-7	Aucun	1-10
eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté EC NO: 231-791-2	7732-18-5	Aucun	>80

---

## Section 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

---

### EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

#### EFFETS AIGU SUR LA SANTÉ

continué...

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3

CD 2005/3 Page 2 sur 10

## Section 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

---

### INGESTION

(Par de LD50 Oral, toutes les espèces animales) Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives EC ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

### YEUX

Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive EC), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).

### PEAU

Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives EC utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

### INHALE

Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit. Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives EC se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.

### EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme. Des expositions chroniques de faible niveau au sulfure d'hydrogène peut produire mal de tête, fatigue, vertiges, irritabilité et perte de libido. Ces symptômes peuvent également provenir d'un dommage produit par des expositions isolées ou répétées à des pics de hauts niveaux non-mesurés chez les personnes saines ou chez celles souffrant de maladies neurologiques pré-existantes.

---

## Section 4 - PREMIERS SECOURS

---

### INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

continué...

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3

CD 2005/3 Page 3 sur 10

Section 4 - PREMIERS SECOURS

---

## YEUX

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- Rincez la région touchée à l'eau.
- Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
- Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.

## PEAU

Si ce produit entre en contact avec la peau :

- Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).
- Consultez un médecin s'il y a irritation.

## INHALE

- En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion :

Déplacez-vous vers un endroit aéré.

- En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

## NOTES POUR LES MEDECINS

Traiter symptomatiquement.

Pour des expositions impliquant des sulfides et du sulfide d'hydrogène (incluant des produits de décomposition gastrique de sulfides d'alkyle).

- L'anion de sulfide d'hydrogène produit son principal effet toxique au travers de l'inhibition des oxydases cytochromes.

- Les symptômes incluent une salivation importante, une nausée, un vomissement et une diarrhée. Les effets sur le système nerveux central peuvent inclure sensations ébrieuses, maux de tête, vertige, amnésie, confusion et inconscience.

Tachypnée, palpitations, tachycardie, arythmie, transpiration et crampes musculaires peuvent également indiquer des sur-expositions.

Le traitement implique:

- Si les respirations sont déprimées, appliquer une respiration artificielle, administrer de l'oxygène (continuer après que le souffle spontané ait été établie).

- Pour des empoisonnements sévères, administrer de nitrite d'amyle et du nitrite de sodium (comme pour un empoisonnement au cyanure) mais sans l'injection de thiosulfate de sodium.

- Du sulfate d'atropine (0,6 mg en intramusculaire) peut contribuer à une amélioration symptomatique.

- Une conjonctivite peut être soulagée par l'instillation de 1 goutte d'huile d'olive dans chaque œil et quelquefois 3 gouttes de solution d'épinéphrine (1:1000) à de fréquents intervalles. Occasionnellement, des doses locales d'anesthésiques et des compresses chaudes et froides sont nécessaires pour contrôler la douleur.

- Les antibiotiques sont les premiers signes d'une infection pulmonaire.

[Gosselin et al, Clinical Toxicology of Commercial Products].

---

## Section 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### Tout Moyen D'extinction Approprié

- Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser.
- Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.

### LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.

continué...

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3  
CD 2005/3 Page 4 sur 10

## Section 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

### RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

La décomposition peut produire des fumées toxiques de, oxydes de soufre (SOx).  
Peut émettre des fumées toxiques.

### INCOMPATIBILITE AU FEU

Non connu.

### PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

PVC de type résistant aux produits chimiques.

Respirateur:

Particulaire

---

## Section 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### MINOR SPILLS

- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.
- Essuyez.
- Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.

### ECLABOUSSURES MAJEURES

Risque mineur.

- Evacuez le personnel.
- Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
- Peut réagir violemment. Peut exploser.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.
- Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.
- S'il n'y a pas de danger, arrêtez la fuite.
- Contenez le liquide avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Ramassez tout le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour un éventuel recyclage.
- Neutralisez/désinfectez les résidus.
- Enfermez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets.
- Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux.
- Après les opérations de nettoyage, désinfectez et lavez tous vos vêtements de protection et votre équipement avant de le ranger et de le réutiliser.
- Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence.

continué...

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3  
CD 2005/3 Page 5 sur 10

---

## Section 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### Manipulation

- Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.
- Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.
- Utiliser dans un lieu bien ventilé.
- Prévenir une concentration dans les trous et les creux.
- NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.
- NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine.
- Eviter un contact avec un matériel incompatible.
- Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.
- Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés.
- Eviter les dommages physiques des containers.
- Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être nettoyés séparément.
- Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Utiliser des conditions de travail appropriées.
- Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.
- L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.

### STOCKAGE

- Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.
- Emballage conforme aux règles du fabricant.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

### INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

Un contact avec des acides produit des fumées toxiques.

### NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

---

## Section 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible:

Stress Coat as (CAS: 85507-69-3) / (CAS: 7772-98-7) / (CAS: 7732-18-5)

Aucune donnée disponible:

Aloe vera, extraits as (CAS: 85507-69-3) / (CAS: 94349-62-9)

Aucune donnée disponible:

thiosulfate-de-sodium- as (CAS: 7772-98-7)

Aucune donnée disponible:

eaux distillees, de conductibilite ou de meme degre de purete as (CAS: 7732-18-5)

Aucunes données pour ce matériel.

continué...

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3

CD 2005/3 Page 6 sur 10

Section 8 - Test EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

## PROTECTION INDIVIDUELLE

### YEUX

Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.

Masque chimique.

Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.

### MAINS/PIEDS

Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.

Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

### AUTRE

Tenue complète.

Tablier en P.V.C.

Crème protectrice.

Crème nettoyante pour la peau.

Unité de lavement des yeux.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis. Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

## CONTROLES D'ENGINEERING

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possèdent des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contaminant :	Vitesse de l'air:
Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)
aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard,	1-2,5 m/s (200-500 f/min)

continué...

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3  
CD 2005/3 Page 7 sur 10

## Section 8 - Test EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)

Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).

2,5-10 m/s (500-2000 f/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle

- 1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce
- 2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement
- 3: Intermittent, faible production

4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement

Maximum de l'intervalle

- 1: Perturbation des courants d'air de la pièce
- 2: Contaminants à forte toxicité
- 3: Forte production, utilisation importante
- 4: Petite hotte &ndash; contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s (200-400 f/min.) pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

## Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Liquide.

Mélanger avec de l'eau.

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Plage de fusion (°C): Pas Disponible

hydrosolubilité (g/L): Miscible

pH (1% solution): Pas Disponible

Composé volatil (%vol): Pas Disponible

Densité relative de vapeur (air=1): Pas Disponible

Limite d'explosion basse (%): Pas Applicable

Temp d'autoallumage (°C): Pas Applicable

\*Etat: Liquide

Intervalle d'ébullition (°C): Pas Disponible

Gravité spécifique (eau=1): 1.013

\*pH (comme fourni): 9.5-9.9

Pression de vapeur (kPa): Pas Disponible

Taux d'évaporation: Pas Disponible

Point d'éclair (°C): Pas Applicable

Limite Explosive Haute (%): Pas Applicable

Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

continué...

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3  
CD 2005/3 Page 8 sur 10

---

## Section 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### CONDITIONS CONTRIBUANT A L'INSTABILITE

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

---

## Section 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

### Stress Coat

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

Aloe vera, extraits:

TOXICITE

IRRITATION

Aloe barbadensis Mill., extract

Intraperitoneal (mouse) LD50: 250 mg/kg

Nil reported

thiosulfate-de-sodium-:

TOXICITE

IRRITATION

Oral (humain) TDLo: 300 mg/kg/7d

aucun rapporté

[Hach]

eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté:

TOXICITE

IRRITATION

Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

---

## Section 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

NE jetez PAS dans les égouts ou les égouts et canalisations.

---

## Section 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucun traitement adapté ni aucune facilité de destruction n'ont pu être identifiés.
- Détruire en : Un enfouissement dans un lieu autorisé ou une incinération dans un appareil autorisé (après ajout d'un produit de combustion adapté).
- Décontaminer les containers vides. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.

---

## Section 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

### Étiquettes nécessaires

NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

continué...

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3  
CD 2005/3 Page 9 sur 10

## Section 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### RISQUE

La préparation est WGK 1

Nom	WGK	Résultat
Aloes, extract	1	0
sodium thiosulfate	1	Source : VwVwS
water	1	0

Classification due à la réglementation administrative des produits mettant l'eau en danger (VwVwS)  
(<http://www.umweltbundesamt.de/wgs/vwwws.htm>)

### SURETE

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.  
Éviter le contact avec la peau.

### REGLEMENTATIONS

Aucune données disponibles pour Aloe vera, extraits comme CAS: 85507-69-3, CAS: 94349-62-9.

Aucune données disponibles pour thiosulfate-de-sodium- comme CAS: 7772-98-7.

Aucune données disponibles pour eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté comme CAS: 7732-18-5.

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
  - Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

Dit veiligheidsinformatiebladen voldoet, zover toepasselijk, aan de eisen gesteld in de volgende EU regelgeving en de aanpassingen daarvan: 67/548/EEG, 1999/45/EG, 76/769/EEG, 98/24/EG, 92/85/EEG, 94/33/EG, 91/689/EEG, 1999/13/EG, alsmede aan die gesteld in de volgende Belgische

continué...

# STRESS COAT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-3  
CD 2005/3 Page 10 sur 10

## Section 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

regelgeving:

- Het Koninklijk Besluit van 3 mei 1999 betreffende de bescherming van de jongeren op het werk.
- Het Koninklijk besluit van 2 mei 1995 inzake moederschapsbescherming.
- Het Koninklijk besluit van 28 mei 2003 betreffende het gezondheidstoezicht op de werknemers

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 94/33/CE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation belge suivante:

- Arrêté royal du 3 mai 1999 relatif à la protection des jeunes au travail
  - Arrêté royal du 2 mai 1995 concernant la protection de la maternité
  - Arrêté royal du 28 mai 2003 relatif à la surveillance de la santé des travailleurs
- 

## Section 16 - AUTRES INFORMATIONS

---

### PREUVES LIMITEES

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions\*.

\* (preuves limitées).

### RISQUE

#### Explication des Codes de Risques utilisés dans le Tableau des Ingrédients

None

Date de livraison: 14-Octobre-2005

Imprimer la date: 31-Octobre-2005

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChamWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.